

Comité de pilotage  
8 juillet 2015, 14h30-17h

Région Bretagne – Hôtel de Région  
283 avenue du Général Patton, Rennes  
Salle La Chalotais

### Compte-rendu

**Présents :** Boncana AÏSSATA (COSIM Bretagne), Karine BESSES (consultante), Jocelyne BOUGEARD (Ville de Rennes), Céline BOURDAIS (CD35), Imène DJAROUD (CD35), Isabelle DURAND (Coordi+), Marabeau GAULADYS (CD35), Mariame LABIDI (Ville de Rennes), Marcel LAUNAY (Bretagne-CENS), Pierre-Yves LE CHAT (Région Bretagne), Erwan LETHUILLER (CD22), Gaëlle LEVEILLE-NIZEROLLE (CASI Bretagne), Sylvette MILIN (pS-Eau), Alain NOIRET (Ville de Lorient), Yannick PONT (Région Bretagne), Léna ROUILLE (Resia), Forough SALAMI (Région Bretagne), Sonia SCOLAN (CASI Bretagne)

#### **1. Retour sur l'édition 2015 des Assises régionales de la solidarité internationale**

*Cf. document annexe n°1 « résultats questionnaires Assises 2015 » et document annexe n°2 « Chiffres clés Assises 2015 »*

Constat d'une satisfaction générale, confirmé par les retours du questionnaire :

- 81 % de satisfaction générale sur la journée des Assises
- 94 % de satisfaction par rapport au thème général des Assises
- 85 % estiment les sous-thématiques proposées pertinentes
- 79 % de satisfaction à l'égard du déroulement et du contenu des parcours thématiques

Le thème de cette année est une bonne illustration de la plus-value que peut amener ABCIS par sa dimension multi-acteurs » : complexe à traiter, transversal et avec pour objectif de faire venir des acteurs non présents habituellement.

Les principales critiques :

- pas assez de temps pour les échanges
- frustration de ne pouvoir suivre qu'un seul parcours thématique
- la place des collectivités insuffisamment mise en avant. La place des collectivités constitue un bon sujet pour des échanges à l'échelle régionale (notamment dans le contexte actuel de réforme territoriale et de restrictions budgétaires) → cela pourrait constituer un thème pour une prochaine édition

Interrogations sur « l'après-Assises » : comment faire pour donner suite, notamment continuer de mobiliser les acteurs économiques ?

→ Propositions :

- poursuivre à travers la mise en place de « communautés de pratiques », dans une démarche de co-construction
- organisation d'événements sur les territoires qui cristallisent les liens amorcés, avec des modalités plus adaptées aux contraintes des entrepreneurs/salariés.
- porter le contenu des Assises à la connaissance des entreprises (par ex. la diversité des modalités d'implication possibles présentée lors de la conférence introductive)
- la réforme territoriale conférant à la Région un rôle majeur en terme de pilotage économique, favoriser une plus forte implication des services en charge du développement économique et des réseaux partenaires de la Région (BCI, BDI)
- idées/thèmes d'actions communes avec BCI et/ou BDI :
  - un atelier RSE et solidarité internationale dans le cadre de l'Open de l'International ?
  - les entrepreneurs du Sud présents en Bretagne (potentialité d'innovation par la connaissance des situations/contraintes concrètes de leur pays d'origine). Lien à faire avec thème de l'innovation frugale ?

## 2. Point sur le fonctionnement des Groupes de travail ABCIS (bilan et perspectives)

### 2.1. Groupe de travail Eau & assainissement

Le groupe est essentiellement constitué de la Ville de Brest, du CD35 et de la Région, auxquels s'est greffé pS-Eau dans le cadre d'un partenariat avec la Région mis en place fin 2014. Le groupe se réunit de façon ponctuelle.

Présentation de pS-Eau et du partenariat avec la Région : cf. *document annexe n°3 « Activités\_pSeau Groupe Eau »*)

Objectif du partenariat :

- renforcer l'implication des collectivités, notamment par l'information sur le 1 % Eau et la campagne « élus de l'eau » (1 seul élu breton pour le moment)
- renforcer les compétences des associations de solidarité internationale par l'accompagnement au montage de projets

Un atelier a notamment été organisé dans le cadre du Carrefour des Gestions Locales de l'Eau, avec plus de 40 participants. Des contacts ont été pris à cette occasion avec des collectivités et les échanges se poursuivent.

La sensibilisation des élus est un enjeu fort, notamment au niveau des Commissions Locales de l'Eau (CLE), mais il est difficile de trouver les bons moments et les bons cadres. Deux rencontres sont prévues au niveau du syndicat départemental du 22 et de la CLE du 35, des contacts ont été pris auprès de l'AMF 29.

Réalisation d'un support d'exposition « Agir pour l'accès à l'eau potable » dans une version spécifique à la Bretagne. Nécessité d'identifier 2-3 initiatives bretonnes à valoriser particulièrement à cette occasion → le groupe de travail va être sollicité à ce sujet.

Parmi les réalisations à venir :

- Formation Assainissement à destination des ASI finistériennes en partenariat avec le CD29 (octobre, Quimper)
- Rencontre sur le secteur de l'eau et de l'assainissement au Mali à Rennes (9 octobre)
- pistes : événement dans le cadre de la Semaine de la Solidarité Internationale (ODD Eau ? Rencontre sur Madagascar ? Formation projet Eau avec CD35, 56 ou CASI ?... )

La question est posée d'organiser un événement mobilisateur sur le thème de l'eau dans la perspective de la COP21 → pS-Eau peut apporter du contenu mais le cadre est à trouver (se greffer à un événement déjà prévu ou organiser un événement spécifique sur le thème « ressource en eau et changement climatique » ? la 1ère option semble à privilégier).

Pistes d'événements auxquels il serait possible de se greffer :

- « La pluie et le beau temps », du 25 au 27 septembre à Rennes
- le Grand Tour Alternatiba

La Direction du Climat, de l'Environnement, de l'Eau et de la Biodiversité (DCEEB) de la Région répertorie tous les événements bretons liés à la COP21 et met l'information à disposition sur le site de la Région<sup>1</sup>.

### 2.2. Groupe de Travail Jeunesse

L'étude sur les « engagements volontaires et solidaires à l'international en Bretagne » a été lancée début mars dans le cadre d'un stage de Master 2. L'étudiant recruté a cependant eu un accident qui l'a obligé à mettre un terme à son stage dès la mi-avril.

Entre temps, le contexte a évolué avec la mise en place des Comités Régionaux de la Mobilité (COREMOB) pilotés conjointement par l'État (Préfet de région et Recteur) et la Région, avec pour objectif de développer la coordination des acteurs, leur mise en réseau et leur complémentarité. Le COREMOB breton, installé officiellement le 22 juin dernier, souhaite s'appuyer sur un schéma partagé de la mobilité européenne et internationale en Bretagne. Pour ce faire, une étude, également sous forme de stage, doit être prochainement lancée. Cette nouvelle étude englobant le champ de notre étude sur les engagements volontaires et solidaires, il a paru préférable de « fusionner » les deux démarches.

Le lancement du nouveau stage est prévu pour le dernier trimestre 2015.

<sup>1</sup> [http://www.bretagne.bzh/jcms/preprod\\_246612/fr/cop-21-la-bretagne-se-mobilise-pour-le-climat](http://www.bretagne.bzh/jcms/preprod_246612/fr/cop-21-la-bretagne-se-mobilise-pour-le-climat)

### 2.3. Groupe de travail EADSI (ECSI)

Le groupe de travail a finalisé le « Kit de communication » sur l'EADSI/ECSI<sup>2</sup> (cf. document annexe n°4).

Le constat est fait d'une faible mobilisation sur ce groupe. Tout le monde semble considérer que l'EADSI/ECSI est importante, mais cela en fait-il une priorité pour chacun ? Pour autant, il n'est pas souhaité que le groupe de travail soit supprimé. Il est nécessaire d'identifier un but/projet commun et des moyens dédiés (budget et/ou temps affecté).

### 3. Présentation de l'expérience d'un Réseau Régional Multi-Acteurs à statut associatif : Horizons Solidaires (Basse-Normandie)

Suite à la présentation de la plateforme informelle champardenaise Reciprocal lors du précédent Comité de pilotage du 3/12/2014, l'exemple d'un réseau régional multi-acteurs structuré en association autonome est présenté.

Cf. document annexe n°5 « 5 - présentation RRMA-horizons solidaires\_080715 »

Le modèle des RRMA à statut associatif s'est généralisé (11 régions) sauf en Rhône-Alpes (RESACOO) où le choix du Groupement d'Intérêt Public (GIP) a été fait pour répondre à une situation spécifique avec de nombreux acteurs économiques impliqués depuis longtemps à l'international. Le format GIP est très séduisant car il permet une implication plus forte des divers acteurs (contributions financières ou en nature, mise à disposition de personnel,...).

L'exemple d'Horizons Solidaires :

- Budget : 131 k€, cofinancement Région (50 k€)/État (50 k€) inscrit au CPER. La diversification des ressources est recherchée via différentes options : réponse à des appels à projets, organisation de conférences (ex. : cofinancement de l'Union Européenne pour une grosse conférence sur les migrants fin 2015). Les locaux sont mis à disposition par la ville de Caen.
- Le projet triennal est déposé auprès du Ministère des Affaires Étrangères (MAE) par la Région, après élaboration en concertation avec les services techniques. A noter que le soutien du MAE se fait via deux Directions (DAECT et Direction Société Civile), la DAECT insistant beaucoup sur l'implication des collectivités locales
- Niveau d'implication des membres, fréquentation des réunions/groupes de travail :
  - un tiers des adhérents participe régulièrement
  - les groupes pays fonctionnent mieux autour d'un projet commun
- Structuration en collèges (par familles d'acteurs) où les membres peuvent discuter d'enjeux communs.

Une grande partie des activités consiste à retourner voir les élus, participer à leur remobilisation quand ils sont nouvellement élus, discuter de leur implication dans le réseau.

### 4. Échange sur les activités de la plateforme ABCIS pour le second semestre 2015 et l'année 2016

L'enjeu est de continuer à travailler sur les relations entre collectivités, associations et entreprises, en se focalisant sur des actions ayant réellement une dimension multi-acteurs (la plus-value d'ABCIS est d'être plus que la somme de ses composantes) et qui couvrent tout le territoire breton.

Au cours des prochains mois, un travail sera donc à mener (avec un accompagnement méthodologique adapté, dans le cadre d'un marché public) pour :

- explorer l'idée de rencontres territorialisées et/ou thématiques, qui reprendraient notamment les thèmes des parcours des Assises (idée « d'Assises permanentes »).
- arbitrer sur ce que l'on souhaite faire, comment (objectifs, scénario de travail, méthode collaborative de projets, mise en place de « communautés de pratique ») et avec quels moyens (renvoie à la question d'une demande de financement au MAE)
- identifier comment associer d'autres familles d'acteurs

Opportunité supplémentaire : le site internet ABCIS ne pourra plus être maintenu dans sa forme actuelle à partir de juillet 2016 (fin du marché public) → il y a donc opportunité de réinterroger la façon dont l'outil numérique peut être utilisé pour animer le paysage régional (développer l'utilisation des réseaux sociaux par ex. ?)

2 Le terme ECSI (Education à la Citoyenneté et à la Solidarité Internationale) a été officiellement adopté par Educasol, la plate-forme française des organisations engagées dans l'ECSI, lors de son Assemblée Générale en 2014 pour remplacer le terme d'Education au Développement et à la Solidarité Internationale (EADSI).

## 5. Informations et questions diverses

- **Retour sur la réunion d'échange organisée le 24 juin par la Région Bretagne sur la prise en compte des migrants dans ses politiques publiques**

La Région souhaite associer davantage la population « migrante » à ses politiques et identifier les leviers pour mieux prendre en compte ses problématiques.

Suite à des rencontres bilatérales avec quelques associations, une réunion collective a été proposée le 24 juin aux structures référencées sur le site ABCIS comme intervenant sur le champ des migrants.

Les principaux points qui ressortent des échanges :

- le terme de « migrant » suscite débat et n'est pas forcément pertinent à retenir compte-tenu des objectifs de la démarche
- les discriminations restent un problème prégnant
- de fortes attentes sont exprimées dans le domaine de la formation, de la validation des acquis et de l'expérience professionnelle, dans l'accompagnement auprès des institutions
- il y a consensus sur la nécessité de mieux valoriser les migrants, leur richesse, ce qu'ils apportent à la Bretagne ici (les migrants comme entrepreneurs par ex.) et là-bas (les migrants comme « ambassadeurs » de la Bretagne dans leur pays d'origine)
- faute de moyens suffisants pour recruter des permanents, les associations du secteur rencontrent des difficultés pour se structurer et développer leurs actions,

Au-delà de l'intérêt reconnu par tous à une meilleure prise en compte des « migrants » par la Région, la question de la mise en œuvre reste ouverte (mise en place d'une instance spécifique ?).

Conclusion : à l'issue des élections, si la même majorité est reconduite, une saisine du CESER sera proposée pour une étude-diagnostic sur la situation des migrants en Bretagne. A l'issue, il pourrait y avoir mise en place d'un « Conseil des migrants ».